



# Agnès Bricard, l'éminence grise des entreprises



## BIO EXPRESS

- > Fondatrice de la Fédération des femmes administrateurs.
- > Présidente du cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes Bricard-Lacroix et associés.
- > Présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.
- > Lauréate du Prix « La Tribune Women's Awards 2011 ».
- > Vient d'être nommée conseiller du commerce extérieur de la France.

Elle est considérée comme l'une des expertes de l'intelligence économique en France. Voici ses conseils pour parer aux dangers.

### LE GRAND TÉMOIN

Sur sa carte de visite, trois fonctions identifient sa personnalité : présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, expert-comptable, commissaire aux comptes et présidente de la Fédération femmes administrateurs. Cette proche d'Alain Juillet, haut fonctionnaire et dirigeant, s'est très tôt penchée sur l'intelligence économique pour la présenter comme une arme indispensable : « Les entreprises sont dans une économie ouverte, mondialisée, dont l'intensité concurrentielle est croissante. Cette ouverture et cette concurrence comportent beaucoup de risques. Il est donc indispensable d'identifier et de prévenir ces menaces. »

Agnès Bricard a listé, au cours de sa carrière, un certain nombre de risques courants : vols d'informations, de savoir-faire et de secrets de fabrication ; les contrefaçons et les atteintes à la propriété intellectuelle ; les pertes de données après un sinistre ou une erreur de manipulation, les fameuses intrusions dans les systèmes informatiques ou la mise hors service de leurs ressources ; le débauchage de salariés ; les faux virements et autres détournements financiers ; l'atteinte à l'image de marque et à la réputation... La liste est longue.

Une fois ces (cyber) menaces inventoriées et classées en fonction de leur degré de sensibilité, « aux dirigeants de formaliser une charte de bonnes pratiques professionnelles, recommande Agnès Bricard. Il faut alors tenir quatre positions et mettre en place un véritable manuel de contrôle interne de l'organisation, à actualiser tous les ans. Cela se fait très bien dans les pays anglo-saxons, très peu dans les PME en France. »

C'est alors qu'interviennent l'expert-comptable et le commissaire aux comptes : « L'intelligence économique constitue pour ces deux professions un enjeu et des missions à haute valeur ajoutée auprès de leurs clients, que ce soit pour la protéger, clarifier une organisation, l'optimiser, la mettre en réseau : bref, la rendre encore plus compétitive... » ■

« Formaliser les bonnes pratiques. »

SUIVEZ L'ACTU ÉCO SUR [capeco.lanr.fr](http://capeco.lanr.fr)

## Communication de crise : cas d'école à la SnCF

Le 12 juillet 2013 à Brétigny-sur-Orge, le train Intercités Paris-Limoges se fracassait en gare. L'accident causait sept morts et trente-deux blessés. Tout le monde s'en souvient : Guillaume Pepy, président du groupe, prit alors la responsabilité d'assurer lui-même la communication de crise. L'aléa de parcours, le plus commun est, hélas, « l'accident de personne ». Prenons ce scénario qui mobilise très régulièrement les cellules de crise où chacun joue un rôle éminemment important. La SnCF désigne un « chef d'incident local » d'astreinte qui sera dépêché sur les lieux. C'est lui qui fera les premières constatations avec le conducteur ou le contrôleur. Homme clé de la communication, il sera le seul interlocuteur des pompiers, de l'officier de police judiciaire, voire celui des pompes funèbres. Et rendra compte à la

direction régionale. En salle d'opération ferroviaire (par exemple) à Tours, deux dirigeants nommés vont ensuite expertiser l'impact (sécurisation des voies, modification du trafic). Deux types d'informations se dessinent : la première en direction des passagers, après estimation du conducteur (délai d'attente, prise en charge ou non) et la seconde vers les médias. Une téléconférence se tient toutes les demi-heures afin d'être en mesure de donner des scénarios structurés, les communiquer via des applications téléphoniques. Pas de communiqués de presse, sauf en cas de crise durable. Un porte-parole est nommé avec ce leitmotiv : ne pas céder à l'urgence ni rajouter de l'anxiété.

## C'EST VÉCU



**RICHARD HAYES, PATRON DE SYNTHRON**

Filiale de Protex International, l'usine Synthron (Château-

Renault) fabrique 12.000 tonnes par an de produits chimiques intermédiaires pour l'électronique, textiles, papeteries, bâtiment, etc. Classée Seveso 3 à partir de 2015, elle emploie cent personnes particulièrement sensibilisées aux risques. Son directeur, Richard Hayes, indique qu'une étude des dangers « est mise à jour tous les cinq ans, ainsi que l'analyse de la cause des dommages éventuels ». Chez Synthron, un scénario particulier peut impacter l'environnement : « Il concerne le stockage d'acide chlorosulfurique qui, au contact de l'humidité, va se décomposer pour donner de l'acide chlorhydrique, un gaz dangereux ». Le plan particulier d'intervention (PPI) s'applique aux populations situées à l'intérieur d'un rayon d'un kilomètre et à qui l'information est diffusée en priorité en cas de crise, via la télé alerte et les appels téléphoniques. Des exercices sont régulièrement organisés sous l'égide du préfet. Le prochain aura lieu en 2015.



**UN « APRÈS FUKUSHIMA »**

Pour Dominique Boutin, le nucléaire est à la fois source de réflexions et de

contestation. Délégué départemental à l'Association nationale des commissions locales sur le nucléaire, il s'est spécialisé dans la sûreté nucléaire et a effectué trois voyages à Tchernobyl pour étudier « la vie après l'accident » de 1986. Plus récemment, il s'est penché sur les conséquences de Fukushima. Car, depuis ces deux dernières années, l'État a demandé aux centrales des éléments complémentaires de sûreté portant sur les sources froides, et ces risques de séisme et d'inondations « loin d'être négligeables en Chinonais » explique Dominique Boutin. « On sait que la zone est propice aux séismes et aux inondations. Une faille jurassique est à 100 m de la centrale. Il va falloir par ailleurs requilibrer le noyau dur. Le grand carénage prévu dans les réacteurs va permettre de savoir si l'on veut prolonger l'activité, et changer les générateurs de vapeur... », ajoute Dominique Boutin.